

Assistance technique et logistique
en faveur du Forum politique
pour le développement (FPD)

N° du contrat : 83217097



**Forum
Politique** pour le
Développement

Étude du FPD

**Stratégies nationales appuyant la mise en œuvre
de l'agenda post-2015 aux Pays-Bas**

Pays-Bas

JUIN 2016



Ce projet est financé par l'Union européenne



Ce projet est mis en œuvre par la GIZ International Services

Remerciements

Cette étude a été réalisée par le Dr Edith van Ewijk, chercheuse principale au sein de Kaleidos Research, un groupe de recherche faisant partie du centre néerlandais d'expertise et de conseil pour la citoyenneté et la coopération internationale (fondation NCDO). Edith van Ewijk est titulaire d'un doctorat en développement international. Kaleidos Research dispose d'une vaste expérience en matière de recherche dans le domaine de la coopération (néerlandaise) au développement et a participé à des recherches sur la mise en œuvre du programme en faveur du développement durable aux Pays-Bas. Deux autres chercheurs de Kaleidos Research (Gabi Spitz et Ries Kamphof) ont également contribué à cette étude.

L'équipe tient à remercier tous les professionnels qui ont apporté leurs concours à cette étude en participant aux entretiens, aux discussions de groupe et aux enquêtes (voir annexe 1 pour plus de détails). Ils ont apporté des points de vue très enrichissants et se sont efforcés de partager avec nous leurs avis et expériences. Leur contribution à ce rapport a réellement été indispensable.

Plus d'information sur le FPD ainsi que les annexes de ce rapport peuvent être consultés à l'adresse suivante: <http://capacity4dev.ec.europa.eu/policy-forum-development/>»

Avertissement

Le contenu du présent rapport ne reflète pas nécessairement les opinions de Kaleidos Research, de la fondation NCDO ou des organisations ayant commandé l'étude. Les informations présentées et les points de vue exprimés engagent uniquement leurs auteurs.

Sommaire

Glossaire

2

1. Résumé analytique

5

2. Introduction

5

Pertinence de l'Agenda 2030 pour les Pays-Bas

5

Les Pays-Bas et la coopération au développement

5

Accueil réservé aux ODD

6

Vers un nouvel agenda : principales priorités nationales

6

Brève analyse FFOM des OSC et AL néerlandaises par rapport aux ODD

7

3. Tirer des enseignements du passé

9

Participation des OSC et des AL à la mise en oeuvre des OMD

9

Évaluation des OMD aux Pays-Bas

11

4. Prendre conscience des besoins actuels

13

Politiques, cadres juridiques, programmes et autres mécanismes favorisant la mise en oeuvre de l'agenda post-2015

13

Rôle des OSC et des AL

15

Principaux obstacles

15

Niveaux politique, stratégique et opérationnel

16

Participation de groupes marginalisés

17

Coalitions multi-parties prenantes soutenant activement l'agenda post-2015

17

Existence d'une approche territoriale visant à favoriser la localisation des ODD

19

OSC et AL participant à la planification et au suivi des Objectifs de développement durable

19

et du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté

19

5. Renforcer les moyens pour atteindre les Objectifs de développement durable

20

Mécanismes, coalitions et politiques permettant d'atteindre les ODD

20

Structures existantes à perfectionner ou à améliorer

20

Quels mécanismes, politiques et coalitions s'avèrent pertinents pour ce contexte et pourraient être développés ?

21

Rôle des Pays-Bas dans la promotion de la participation des OSC et des AL

21

6. Conclusions

22

7. Messages clés et recommandations

23

Messages clés

23

Recommandations

24

Références

26

Glossaire

AL	Autorité locale
APD	Aide publique au développement
CBS	Office néerlandais des statistiques
CPB	Bureau néerlandais d'analyse des politiques
DSSR	Droits en matière de santé sexuelle et reproductive
FFOM	Forces, faiblesses, opportunités, menaces
GRI	Global Reporting Initiative
IITA	Initiative internationale pour la transparence de l'aide
IOB	Département en charge de l'évaluation des politiques et des opérations
MAN	Major Alliance Netherlands
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectifs de développement durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OSC	Organisation de la société civile
PBL	Agence d'évaluation environnementale des Pays-Bas
PCGL	Programme pour les Capacités des Gouvernements Locaux
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
RNB	Revenu national brut
RSE	Responsabilité sociale des entreprises
SCP	Institut néerlandais de la recherche sociale
UE	Union européenne
UICN Pays-Bas	Union internationale pour la conservation de la nature
VNG	Association des communes néerlandaises
VNG International	Agence pour la coopération internationale de l'Association des communes néerlandaises
WWF	Fonds mondial pour la nature

1. Résumé analytique

Le présent rapport examine le rôle des organisations de la société civile (OSC) et des autorités locales (AL) dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) aux Pays-Bas. Le nouveau programme mondial pour l'éradication de la pauvreté et le développement durable nécessite une action impliquant diverses parties prenantes, tant sur le territoire national qu'à l'étranger. Cette étude initiée par le Forum politique pour le développement se penche sur les approches multi-parties prenantes nationales susceptibles d'appuyer la mise en œuvre inclusive de ces objectifs. Ses principales conclusions reposent sur des analyses de documents ; des entretiens réalisés avec des représentants d'organisations de la société civile et d'autorités locales, ainsi qu'avec d'autres parties prenantes ; trois discussions de groupes de réflexion et deux enquêtes en ligne (voir annexes 1 et 2).

Six mois après l'adoption des ODD en septembre 2015, les premières mesures sont prises par un grand nombre d'acteurs divers aux Pays-Bas afin de définir des stratégies concernant la mise en œuvre des ODD. Au lendemain de l'adoption des ODD à New York en présence du premier ministre et du roi des Pays-Bas, le gouvernement national, les OSC, les AL, les syndicats et le secteur privé analysent ce que le nouvel agenda mondial pourrait ou devrait impliquer pour leur rôle et examinent dans quelle mesure ils peuvent contribuer à la réalisation de ces objectifs.

Un certain nombre d'initiatives prometteuses ont été mises en place. Les OSC, les AL et/ou les organisations de coordination, telles que Partos (pour les OSC) et VNG international (l'agence pour la coopération internationale de l'Association des communes néerlandaises, pour les AL), y jouent un rôle important. Il s'agit notamment de l'initiative multi-parties prenantes Global Goals Charter (signée par plus de 70 organisation), du site web Dutch Global Goals (autre initiative multi-parties prenantes), de l'initiative des OSC « Ready for Change » (axée principalement sur la cohérence des politiques et les ODD) et de la Campagne des communes en faveur des objectifs mondiaux (initiative de VNG International).

Des efforts ont été déployés pour identifier les politiques et cadres existants s'inscrivant dans la lignée des ODD. Les analyses des cibles des ODD en matière environnementale menées par l'agence d'évaluation environnementale des Pays-Bas (PBL) en sont un bon exemple. L'office néerlandais des statistiques (CBS) a réfléchi aux moyens à mettre en œuvre pour que le nouvel agenda puisse faire l'objet d'un suivi. En outre, il participe activement à l'élaboration d'indicateurs pour les ODD. Toutes les parties prenantes incluses dans cette étude considèrent que,

pour garantir la mise en œuvre effective et durable de l'agenda, **il est essentiel d'intégrer les ODD aux politiques et mécanismes existants au lieu de mettre en place de nouveaux cadres.**

L'étude montre clairement que les OSC et les AL soutiennent l'agenda des ODD. De nombreuses OSC ont également joué un rôle actif dans le processus de négociation, par exemple à travers les informations fournies au gouvernement. Bien que les ODD viennent tout juste d'être adoptés et que le pays en soit encore au stade de l'analyse des implications du programme et de l'élaboration de stratégies pour sa mise en œuvre, plusieurs OSC et AL ont déjà lancé leurs propres initiatives. De son côté, le gouvernement néerlandais réfléchit à son propre rôle tout en facilitant les initiatives de la société civile, telles que les ententes multi-parties prenantes. Cette approche correspond aussi à une évolution générale aux Pays-Bas connue sous le nom de « **société participative** » (voir encadré 1), dans laquelle le gouvernement national et les gouvernements locaux font de plus en plus office de catalyseurs et de facilitateurs et laissent plus de marge de manœuvre à la société civile.

Le gouvernement national ainsi que les gouvernements locaux et les OSC ne semblent pas favorables à une approche descendante imposant une stratégie centrale pour les OSC, les AL et autres acteurs. Cela étant, les OSC et les AL estiment qu'**il est nécessaire de clarifier le rôle du gouvernement pour montrer qu'il soutient fortement l'accord international et pour déterminer leur propre rôle dans le processus de mise en œuvre.**

L'élaboration de la stratégie nationale de mise en œuvre des ODD relève de la responsabilité du ministère des Affaires étrangères, qui consulte les autres ministères. Un coordinateur spécial pour la mise en œuvre à l'échelle nationale, ainsi qu'un ambassadeur des objectifs de développement durable, ont été nommés. Des points focaux ont également été mis en place dans chaque ministère. Dans un avenir proche, cela pourrait permettre à différentes parties prenantes, telles que les OSC et les AL, d'établir un dialogue avec les autorités en charge de la mise en œuvre des parties spécifiques de l'agenda. Jusqu'à présent, la participation de la société civile au processus de mise en œuvre des ODD a été organisée de manière informelle. L'avantage de cette approche est qu'elle accroît la flexibilité et l'efficacité de ce processus déjà long et complexe. L'inconvénient pourrait être que les parties prenantes qui ne participent pas (encore) aux structures de dialogue informelles aient des difficultés à accéder aux informations et aux contacts pertinents.

D'après les personnes interrogées dans le cadre de l'étude, l'un des rôles essentiels du gouvernement et des responsables politiques aux niveaux national et local, ainsi que des organisations sectorielles comme Partos et VNG International, est de **plaider en faveur des ODD** et de manifester pleinement leur soutien à l'égard de l'agenda. Les OSC et les AL estiment en effet que si les principaux acteurs au niveau national n'insistent pas à maintes reprises sur l'importance des ODD et ne donnent pas l'exemple, il sera beaucoup plus difficile pour les acteurs sur le terrain de les intégrer dans leur travail.

Les OSC et les AL néerlandaises perçoivent les ODD comme un **cadre de travail efficace qu'elles peuvent exploiter pour leurs propres actions**. Elles choisissent de ne pas élargir leurs activités qui sont en phase avec le cadre interconnecté des ODD. De nombreuses organisations, déjà surchargées de travail et confrontées à des difficultés financières, choisiront ainsi de s'en tenir à leur priorité actuelle tout en l'adaptant aux ODD. Parallèlement, les OSC sont désireuses de jouer un **rôle de surveillance pour que les gouvernements rendent compte de leurs engagements**. De nombreuses **autorités locales perçoivent l'intégration des enjeux du développement et de la durabilité dans les ODD comme une opportunité car cela leur permet d'inclure ces thèmes dans les politiques et pratiques locales**.

Cette étude montre également que **la réponse aux ODD en dehors du secteur de la coopération au développement est plutôt tiède**. Par exemple, les OSC environnementales à vocation nationale et les autorités locales qui ne mènent pas d'activités internationales n'ont généralement pas connaissance des objectifs et, pour ces acteurs, la pertinence ou la valeur ajoutée des ODD n'est pas forcément évidente. Les participants à l'étude ont estimé qu'il est essentiel d'informer ces acteurs, qui sont susceptibles de contribuer au programme. Néanmoins, l'idée d'assumer ce rôle de communication n'a guère suscité d'enthousiasme parmi les parties prenantes consultées. Ces dernières ont mentionné des organisations et associations sectorielles, telles que le réseau RSE Pays-Bas et VNO-NCW, qui pourraient être en mesure de relever ce défi.

Bien que la mise en œuvre des ODD aux Pays-Bas soit encore à un stade précoce, les premières mesures semblent indiquer qu'une **stratégie de mise en œuvre inclusive** sera adoptée. L'agenda des ODD est en adéquation avec la vision élargie que le gouvernement néerlandais a de la coopération au développement (combinaison de l'aide et du commerce, accent sur la cohérence, etc.). De plus, les liens entre les acteurs néerlandais du développement sont solides et les initiatives de la

société civile par rapport à l'agenda des ODD sont généralement bien accueillies par le gouvernement, et inversement. Le principal défi sera de sensibiliser l'opinion au-delà de la communauté du développement et de mobiliser d'autres acteurs et secteurs autour des ODD. Un autre défi de taille pourrait être lié au fait que les organisations à divers niveaux n'intègrent pas les ODD en tant que cadre de travail holistique et se concentrent davantage sur quelques objectifs en phase avec leurs activités existantes. Comme le montre l'étude, **il faudra du temps pour que les ODD s'enracinent**. Cela s'avère important pour la création d'une culture durable d'appropriation des objectifs parmi de nombreuses parties prenantes. **Il est essentiel d'avoir de fervents défenseurs des ODD au niveau national** pour impliquer plus d'acteurs, mobiliser davantage de soutien en faveur du programme et faciliter les partenariats.

Pour stimuler la mise en œuvre des Objectifs de développement durable aux Pays-Bas, des recommandations ont été formulées à l'attention du gouvernement, notamment :

- Jouer plus explicitement un rôle de coordination dans la mise en œuvre des ODD et continuer à faciliter et à soutenir les accords de collaboration entre différentes parties prenantes afin de favoriser le dialogue et les échanges sur la mise en œuvre inclusive de l'agenda.
- Élargir le leadership politique par rapport à ce programme afin d'impliquer dans les décisions d'autres ministres, en dehors de la ministre du Commerce extérieur et de la Coopération au développement (Mme Ploumen). (Certains participants à l'étude ont mentionné les exemples de la Suède et de l'Allemagne où la responsabilité du programme est (devrait être) confiée au premier ministre ou à la « chancellerie »).
- Profiter de la présidence de l'UE pour assumer plus de responsabilités eu égard à l'agenda des ODD.
- Se servir des points focaux mis en place dans les différents ministères pour informer et impliquer des acteurs extérieurs au secteur du développement.
- S'appuyer sur l'ambition de Mme Ploumen de faire du pays un chef de file dans le domaine de la cohérence des politiques, s'appuyer sur l'agenda des ODD pour garantir la cohérence des politiques en faveur du développement (durable). Le pays a déjà une grande expérience en la matière, ce qui en fait un acteur crédible.
- Fixer des objectifs politiques à long terme pour la réalisation des ODD, dans la mesure où l'Agenda 2030 a été adopté.
- Combiner les systèmes de surveillance des instituts de recherche gouvernementaux néerlandais (PBL, CBS, CPB et SCP) pour créer un système de suivi complet pour les ODD.

2. Introduction

Les Pays-Bas jouent depuis longtemps un rôle actif dans la coopération au développement. En tant que petit pays et puissance commerciale, les Pays-Bas mènent des activités fortement axées sur l'international et les intérêts économiques nationaux ont toujours été liés aux évolutions mondiales. Les Objectifs de développement durable, également appelés Agenda 2030, ont élargi la réflexion sur le développement et rapprochent deux domaines politiques autrefois distincts, à savoir la coopération au développement et la durabilité environnementale.

Leur adoption en septembre 2015 a fait passer le cadre du développement international de l'aide au développement à un programme universel et holistique pour l'éradication de la pauvreté et le développement durable. Composé de 17 objectifs et 169 cibles, ce nouvel agenda, relativement complexe, nécessite une action non seulement dans les pays à faibles et moyens revenus, mais également dans les pays à revenus élevés. En outre, les ODD concernent tous les types d'acteurs : gouvernements nationaux, organisations de la société civile (OSC), autorités locales (AL), secteur privé, centres de connaissances et citoyens. La concrétisation et la mise en œuvre des ODD aux Pays-Bas exigeront de nouvelles approches et stratégies pour l'ensemble des acteurs impliqués. Le présent rapport se focalise sur le rôle des OSC et des AL dans la mise en œuvre des ODD aux Pays-Bas. Il s'intéresse également à l'environnement porteur pour les OSC et les AL dans le cadre de la mise en œuvre et de la localisation des ODD.

Pertinence de l'Agenda 2030 pour les Pays-Bas

Les Pays-Bas sont un pays à revenus élevés. Le PIB par habitant est de 51 590 dollars et les citoyens accèdent aisément aux services de base. Les personnes qui ne sont pas en mesure de participer au marché du travail ont accès à la sécurité sociale. Avec un coefficient de Gini de l'ordre de 28, les Pays-Bas se classent parmi les pays les plus égalitaires du monde (Banque mondiale, 2013). Bien qu'une partie de la population ait encore besoin d'un soutien spécifique, la plupart des objectifs et cibles sociaux de développement durable liés à la pauvreté, la malnutrition, la santé, l'éducation, l'eau potable et l'assainissement représentent un défi moindre aux Pays-Bas, notamment lorsqu'on établit la comparaison avec les pays à faibles et moyens revenus. S'agissant

du nouvel agenda, le budget relativement élevé consacré à l'aide publique au développement (APD) (partie de l'objectif 17), ainsi que la prospérité économique et l'emploi (objectif 8), figurent également parmi les points forts du pays. Néanmoins, des études menées par la Fondation Bertelsmann (en 2015) et l'agence d'évaluation environnementale des Pays-Bas (en 2016) montrent que le pays a encore beaucoup à faire pour atteindre les ODD. Par exemple, il demeure confronté à des prélèvements d'eau douce excessivement élevés, des déséquilibres en nutriments agricoles avec des répercussions négatives sur la qualité des eaux souterraines, des difficultés liées à l'amélioration de la production et de l'utilisation d'énergies renouvelables, ainsi que des problèmes de pollution atmosphérique par des particules (Kroll, 2015). En outre, il manque des cibles politiques nationales pour certains des ODD, par exemple en matière d'éducation sur le climat (Lucas et al., 2016).

Les Pays-Bas et la coopération au développement

Le pays est réputé pour défendre activement les accords en matière d'aide internationale et prône la nécessité de politiques de développement cohérentes, ainsi que la coordination des donateurs. Pendant des décennies, les Pays-Bas ont figuré parmi les donateurs d'aide publique au développement les plus généreux de la planète. À partir des années 1970, le pays a consacré au moins 0,7 pour cent du revenu national brut (RNB) à la coopération au développement, atteignant ainsi l'objectif de « 0,7 % du RNB » fixé d'un commun accord au niveau international.¹ Cependant, en 2013, et ce pour la première fois depuis 1975, les Pays-Bas ont réduit leur budget en matière de coopération au développement et leur engagement financier dans ce domaine est devenu inférieur à l'objectif international de 0,7 % du RNB (Spitz, Muskens et Van Ewijk, 2013). En 2015, la part du RNB dédiée à la coopération au développement repassait à 0,76 % (OCDE, 2016). Cette hausse a été due principalement à l'augmentation des dépenses au titre de l'APD pour l'accueil des réfugiés (l'accueil des réfugiés au cours de la première année relève du budget de l'APD) et pour l'aide humanitaire. La société civile néerlandaise a toujours eu un rôle relativement important dans la mise en œuvre des politiques d'aide nationales : l'APD

1 L'objectif international de 0,7 % a été fixé pour la première fois en 1970 et a été réaffirmé à plusieurs reprises aux niveaux international et de l'UE. Voir également : <http://www.oecd.org/fr/cad/stats/l'objectifde07apdpnb-unhistorique.htm>

est dépensée non seulement par le biais de canaux multilatéraux et bilatéraux, mais également par le biais du soutien financier apporté aux OSC néerlandaises intervenant dans le domaine du développement (canal civil latéral). Les restrictions budgétaires en matière d'APD se sont traduites par la réduction du budget des OSC néerlandaises. Par conséquent, elles sont aujourd'hui de moins en moins dépendantes de l'aide de l'État. De nombreuses OSC néerlandaises établissent de nouveaux partenariats intersectoriels et cherchent d'autres sources de financement. Le soutien de l'opinion publique à l'égard de la coopération au développement a été et reste relativement important et stable aux Pays-Bas, deux tiers des Néerlandais étant favorables à l'aide apportée aux citoyens des pays pauvres (Boonstoppel, 2015).

Encadré 1. Le système politique néerlandais (source : Spitz, Muskens et Van Ewijk, 2013 : p. 10)

Les Pays-Bas sont à la fois une monarchie constitutionnelle et un État démocratique et unitaire décentralisé. Contrairement à la plupart des pays occidentaux européens et aux États-Unis notamment, de nombreux partis politiques sont représentés au Parlement aux Pays-Bas, ce qui explique que l'arène politique soit relativement fragmentée. Aucun parti politique n'a jamais remporté de majorité absolue aux élections, ce qui signifie que les partis politiques doivent former des coalitions. Par conséquent, les Pays-Bas ont une longue tradition de « gouvernance par consensus » dans laquelle les partis politiques doivent coopérer et négocier. L'approche consensuelle est souvent perçue comme la force du système de gouvernance néerlandais, mais elle peut aussi retarder les processus de prise de décision. Depuis les dernières élections de septembre 2012, le VVD (libéraux) et le PvdA (travailleurs), qui sont les principaux partis politiques, ont formé une coalition largement contestée.

Au cours des cinq dernières années, les gouvernements nationaux et locaux ont réorienté leur rôle vers celui de catalyseur et de facilitateur, à travers lequel ils confient plus de tâches et de responsabilités à la société civile. Cette approche est connue sous le nom de « société participative ».

Accueil réservé aux ODD

Fidèles à leur image d'ardents défenseurs des accords internationaux, les Pays-Bas ont largement plaidé en faveur des ODD. Le gouvernement néerlandais a manifesté son soutien pour le nouvel agenda de plusieurs façons. Il a envoyé une importante délégation, composée notamment du premier ministre, du roi et de la reine, et de plusieurs ministres, au Sommet du développement durable des Nations Unies tenu en septembre 2015, où ils ont insisté sur l'importance de cet agenda à l'occasion de plusieurs discours et événements. Les citoyens néerlandais ont également une opinion positive des nouveaux objectifs : une enquête réalisée en septembre 2015 auprès d'un échantillon représentatif de la population révèle que 71 % des citoyens néerlandais estiment qu'il est important de conclure de nouveaux accords internationaux pour éradiquer la pauvreté. Invitées à établir un classement des ODD, ces personnes ont mentionné la paix, la sécurité, l'éducation et les soins de santé comme les facteurs les plus importants pour créer un monde meilleur (Boonstoppel, 2015).

Vers un nouvel agenda : principales priorités nationales

Le nouvel agenda élargi est en adéquation avec les changements introduits récemment dans la politique de développement néerlandaise. Les Pays-Bas ont déjà élargi leur approche à l'égard des politiques de développement et accordent plus d'attention à la cohérence en combinant leurs politiques en matière d'aide et de commerce. La sécurité alimentaire, l'eau, les droits en matière de santé sexuelle et reproductive (DSSR), ainsi que la paix et la sécurité, demeurent des priorités de la politique de développement néerlandaise. Ces priorités, qui ont des liens évidents avec certains des ODD, ont déjà été formulées en 2010. À l'instar de nombreux autres pays européens, il n'existe pas encore de plan national de mise en œuvre au moment de la rédaction de ce rapport (Concord, 2016). La plupart de ces plans devraient être finalisés au second semestre 2016 ou en 2017 (OCDE, 2016).



Non seulement le gouvernement a élargi son point de vue sur le développement, mais certaines OSC « traditionnelles » spécialisées dans le développement travaillent également à l'éradication de la pauvreté au sein même du pays. Par ailleurs, de nombreuses organisations, telles que Oxfam Novib et Hivos, se concentrent de plus en plus sur les questions de développement durable. Les clivages entre les différentes OSC et le secteur privé sont de moins en moins marqués. En effet, davantage d'instruments (tels que le Fonds néerlandais pour la croissance) sont mis à la disposition du secteur privé pour contribuer au développement économique à l'étranger, tandis que certaines ONG mettent en place des entreprises sociales ou se transforment en organisations hybrides qui opèrent dans différents secteurs en s'appuyant sur différents types de financement (Khieng et Quack, 2013).

Brève analyse FFOM des OSC et AL néerlandaises par rapport aux ODD

Les Pays-Bas comptent de nombreuses OSC intervenant dans les services ou les activités de plaidoyer, voire les deux, et couvrant pratiquement tous les domaines politiques : coopération au développement, développement durable, droits de l'homme, personnes handicapées, etc. La plupart des OSC travaillant dans le domaine de la coopération au développement sont membres de Partos, l'association néerlandaise qui regroupe les OSC œuvrant dans le secteur du développement international. Il existe des associations similaires dans le secteur de l'environnement, telles que le comité néerlandais de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN NL) et « de Groene 11 ». Partos informe ses membres et les implique dans le processus de l'agenda post-2015. En outre, elle a organisé, en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères, plusieurs consultations dans la période qui a précédé les négociations. Pour ces rencontres, Partos a également travaillé conjointement avec des fédérations d'organisations de la société civile d'autres secteurs (Partos, NPM et de Groene 11, en 2013).

Les gouvernements locaux sont considérés comme des acteurs ayant un rôle fondamental à jouer dans le développement de villes et de communautés durables (ODD n° 11), mais aussi dans les réflexions sur les enjeux liés à l'eau, à l'assainissement, aux énergies propres et à la croissance économique. Parallèlement, les ODD relèvent officiellement de la compétence nationale et les gouvernements locaux n'ont pas de mandat officiel pour contribuer à leur réalisation. Les AL néerlandaises ont joué un rôle moins important dans la coopération au développement que les OSC. En effet, l'une des différences fondamentales entre ces deux types d'acteurs est que la coopération au développement ne fait pas partie du cœur de métier des AL. Une enquête menée auprès des AL en 2008 a révélé qu'une petite partie d'entre elles ont participé à des projets de coopération internationale décentralisée, tandis qu'une proportion plus importante (160 AL sur 393 au total) a été impliquée dans la campagne des objectifs du Millénaire pour le développement (VNG, 2008). VNG International, le département international de l'Association des communes néerlandaises, a lancé récemment une nouvelle campagne sur les objectifs mondiaux pour encourager les communes à contribuer à la mise en œuvre des ODD. Le tableau ci-dessous présente une vue d'ensemble (non exhaustive) des forces et faiblesses de la société civile et des autorités locales néerlandaises concernant la mise en œuvre des ODD, ainsi qu'un aperçu des opportunités auxquelles elles ont accès et des menaces auxquelles elles sont confrontées.

Tableau 1 : Analyse FFOM des OSC et AL néerlandaises par rapport aux ODD (d’après les conclusions de l’étude).

Forces • Les OSC néerlandaises jouent officiellement un grand rôle dans la coopération au développement à travers le système de cofinancement. • Les OSC et les syndicats disposent d’une solide expérience dans les actions de lobbying et de plaidoyer. • Le mouvement écologiste néerlandais a eu une forte influence et, à l’instar des OSC spécialisées dans le développement, il a noué des liens étroits avec le gouvernement (en raison notamment d’une tradition de financement public). • De nombreuses autorités locales sont déjà « sensibilisées » aux ODD du fait de leur participation de longue date à l’initiative « Villes du Millénaire ». • La société civile néerlandaise au sens large est habituée à travailler dans le cadre d’ententes multi-parties prenantes. • Les OSC et les syndicats participaient déjà activement aux processus de négociation. • Le nouveau programme pour l’éradication de la pauvreté et le développement durable est soutenu par la majorité de l’opinion publique néerlandaise.	Faiblesses • Un décalage important subsiste entre le secteur du développement (à vocation internationale), les AL (à vocation locale) et le secteur de l’environnement (à vocation nationale). • L’agenda des ODD est perçu comme étant trop important et trop complexe, avec de nombreux objectifs et cibles. • L’agenda est un instrument holistique, mais les parties prenantes ne peuvent pas tout faire. Elles ont leurs propres missions et points forts.
Opportunités • Les autorités locales considèrent les ODD comme une opportunité permettant d’aligner les politiques sur les principes de durabilité et de solidarité internationale. • Le gouvernement néerlandais s’emploie activement à promouvoir le rôle de « plaidoyer » et de surveillance des OSC, en particulier dans les pays partenaires de la coopération au développement. • Le système décentralisé des Pays-Bas permet aux gouvernements locaux de disposer d’un budget et d’un mandat relativement larges. • Combinaison de forces et création de valeur ajoutée pour les ODD dans les partenariats multi-parties prenantes. • Approche inclusive du gouvernement concernant le processus de mise en œuvre des ODD et les efforts visant à impliquer d’autres instituts et ministères.	Menaces • Les OSC intervenant dans le domaine de la coopération au développement ont des difficultés à obtenir des financements (à long terme) du fait de la diminution des fonds publics.¹ Les AL ont généralement peu ou pas de fonds pour la coopération internationale et dépendent également d’autres sources. • Manque de sensibilisation aux ODD parmi les parties prenantes potentielles, telles que les OSC intervenant dans le domaine de l’environnement. • Intérêt limité pour le programme de la part de certaines parties prenantes, qui préfèrent se concentrer sur des accords contraignants. • Tri sélectif » des ODD (voir Faiblesses).

2 La plupart des OSC néerlandaises ont été en mesure d’attirer d’autres financements, tels que des financements privés ou des financements publics accordés par des organisations gouvernementales (non néerlandaises).

3. Tirer des enseignements du passé

Participation des OSC et des AL à la mise en œuvre des OMD

Au cours de la dernière décennie, les Pays-Bas ont été de fervents défenseurs des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), tant à l'étranger que sur le territoire national. Après leur adoption, les ministres de la coopération au développement Herfkens (1998-2002) et Van Ardenne (2007) ont adapté les politiques de développement pour les aligner sur les OMD (Spitz, Muskens et Van Ewijk, 2013). Les OSC néerlandaises actives dans le domaine du développement et les autorités locales ont joué un rôle relativement important dans la mise en œuvre des OMD, notamment au travers d'activités de développement à l'étranger, mais aussi dans la sensibilisation des citoyens néerlandais et l'obtention de leur soutien. Non seulement, la société civile a été encouragée par le gouvernement et les institutions de l'UE à contribuer aux ODD, mais de nombreux acteurs ont également inclus ces objectifs dans les missions et stratégies de leur organisation.

La présente étude montre que quasiment toutes les OSC à vocation internationale et une grande partie des AL ont eu le sentiment qu'on les impliquait largement dans la mise en œuvre des OMD. Les gouvernements locaux ayant participé à l'étude ont indiqué en majorité avoir travaillé activement à la mise en œuvre des OMD en mettant surtout l'accent sur les objectifs 7 (cadre de vie durable) et 3 (éducation). Il en va de même pour les OSC néerlandaises, l'aide financière apportée aux organisations spécialisées dans le développement ayant été largement axée sur les OMD. Plus spécifiquement, les programmes de subventions de cofinancement couvrant les périodes de 2003 à 2006 et de 2007 à 2010 ont été fortement orientés vers les OMD. Le ministère des Affaires étrangères a mis en place deux programmes à l'attention des autorités locales : LOGO Sud (2007-2011), qui a permis à 50 municipalités et autorités en charge de la gestion de l'eau de mener des activités visant à renforcer la gouvernance locale dans 17 pays en développement, et le Programme pour les Capacités des Gouvernements Locaux (2012-2016), centré sur le renforcement des capacités des gouvernements locaux et de leurs organisations de coordination dans dix pays partenaires. Néanmoins, les OMD n'étaient pas clairement liés à ce programme (VNG International, 2010). Grâce au financement public, VNG International a pu également faciliter l'initiative « Villes du Millénaire ».

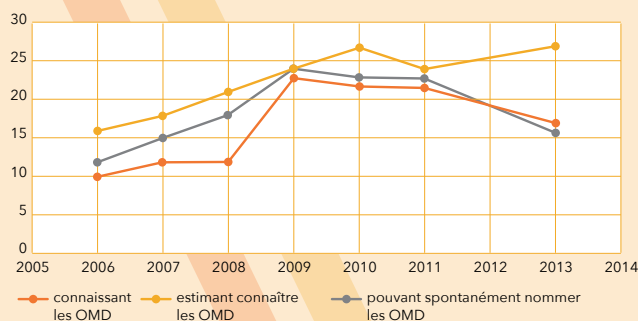
Après 2010, l'attention du gouvernement pour les OMD s'est quelque peu relâchée. La politique de développement néerlandaise, jusque là axée essentiellement sur le développement social, a été recentrée sur le développement économique. Ce fut la conséquence des nombreux débats entre professionnels du secteur et responsables politiques après la publication d'un rapport très influent intitulé « Moins de prétention, plus d'ambition » (WRR, 2010), qui soulignait que la coopération néerlandaise au développement pourrait être plus efficace si elle était axée sur les facteurs stimulant le développement économique et non le développement social (santé, éducation, etc.). Ce rapport avait été accueilli favorablement par de nombreux acteurs étant donné que la politique de développement faisait de plus en plus l'objet d'un examen attentif après que des évaluations menées par les services d'inspection du ministère (IOB) aient conclu en 2006 que les anciens ministres de la coopération au développement n'avaient pas essayé d'atteindre les objectifs politiques qu'ils s'étaient fixés (IOB, 2006). De même, les Pays-Bas ont été durement touchés par la crise financière qui a débuté fin 2008. Depuis lors, l'approche du développement des Pays-Bas, qui avait toujours été caractérisée par l'intervention du « vendeur et du pasteur » (une combinaison d'intérêts personnels bien compris et d'obligations morales), a progressivement été recentrée sur le rôle du « vendeur », ce qui s'est traduit par la nomination de la ministre du Commerce extérieur et de la Coopération au développement (Spitz, Muskens et Van Ewijk, 2013).

Encadré 2. Mesures de sensibilisation aux OMD

Les activités de sensibilisation menées en 2007 par 17 organisations néerlandaises, qui ont nécessité 30 millions d'euros au total, ont été évaluées par l'Inspection du ministère des Affaires étrangères (IOB). Cette dernière est parvenue à la conclusion qu'il était impossible de mesurer les effets de ces activités, de sorte qu'il s'est avéré difficile d'apprécier si les activités de sensibilisation avaient contribué à susciter un plus grand soutien de l'opinion publique eu égard à la coopération au développement. De même, l'hypothèse selon laquelle l'acquisition de connaissances engendre plus de soutien et donc un changement de mentalité n'a pas pu être validée (IOB, 2009). Cette évaluation a incité le ministre de la Coopération au développement de l'époque, Bert Koenders, à moderniser en profondeur les politiques visant à accroître le soutien de l'opinion publique en faveur de la coopération au développement. La nouvelle approche, centrée sur le concept de « citoyenneté mondiale », s'est traduite par des réductions budgétaires considérables pour les organisations travaillant sur le soutien public (Rijksoverheid, 2009). Pour financer les activités de sensibilisation à petite échelle, un fonds spécial pour la citoyenneté et la coopération au développement (SBOS) a été créé en 2010. Au bout de 10 mois seulement, il a été décidé d'abandonner cette facilité dans le cadre d'une mesure d'austérité supplémentaire. De ce fait, les fonds alloués aux OSC pour leurs actions de sensibilisation ont très rapidement été réduits au minimum.

Le niveau de sensibilisation des citoyens néerlandais aux OMD figurait parmi les plus élevés d'Europe (Eurobaromètre, 2009). Seuls les Suédois avaient un peu plus de connaissances en la matière (Scheunpflug et McDonnell, 2008). À l'époque glorieuse des campagnes néerlandaises en faveur des OMD (2006-2009), la sensibilisation des citoyens était à son plus haut niveau : près de 23 % des Néerlandais connaissaient alors ces objectifs et 24 % en avaient entendu parler. Après 2011, avec la baisse de l'attention accordée aux OMD dans les campagnes et les politiques, ce niveau de sensibilisation a chuté, les citoyens n'étant plus que 17 % à connaître les objectifs en 2013 (Van Gent, 2015). Le graphique ci-dessous montre l'évolution du niveau de sensibilisation aux OMD parmi la population néerlandaise au fil des ans.

Sensibilisation des Néerlandais aux OMD



Soutien de l'opinion publique, société civile et OMD

Outre le cofinancement des activités des OSC et des AL dans des pays en développement, les organisations néerlandaises ont également été soutenues par le gouvernement pour rallier l'opinion publique à la cause des OMD (Vandemoortele et Delamonica, 2010). Les OSC et les AL ont utilisé ce budget pour mettre en place des actions de sensibilisation et impliquer un large groupe d'organisations et de citoyens dans leurs activités. Pour sensibiliser l'opinion publique aux OMD, un programme baptisé « Villes du Millénaire » (doté d'un budget total de 1,6 million d'euros) a été mis en place en 2007 aux Pays-Bas (VNG International, 2015). Près de la moitié des communes néerlandaises ont participé à ce programme. Par ailleurs, de nombreuses communes ont mis sur pied des « Équipes 2015 » destinées à stimuler les activités de nombreuses parties prenantes locales concernant les OMD. Des activités régionales ont également été menées par les centres provinciaux de coopération au développement (COS). Ces activités ont elles aussi été financées par l'État. Enfin, plusieurs manifestations publiques de grande envergure ont été organisées autour des OMD. Par exemple, en 2007, le ministère des Affaires étrangères a mis sur pied l'événement fortement médiatisé « Het akkoord van Schokland » afin de stimuler et de promouvoir les partenariats multi-parties prenantes en faveur des OMD (Rijksoverheid, 2007). En 2009, un « train du Millénaire » a parcouru le pays pour informer les jeunes Néerlandais sur ces objectifs. Le 17 octobre, décrété Journée mondiale de lutte contre la pauvreté, était habituellement la date à laquelle les actions de sensibilisation aux OMD des OSC, soutenues par le ministère des Affaires étrangères, étaient les plus marquées.

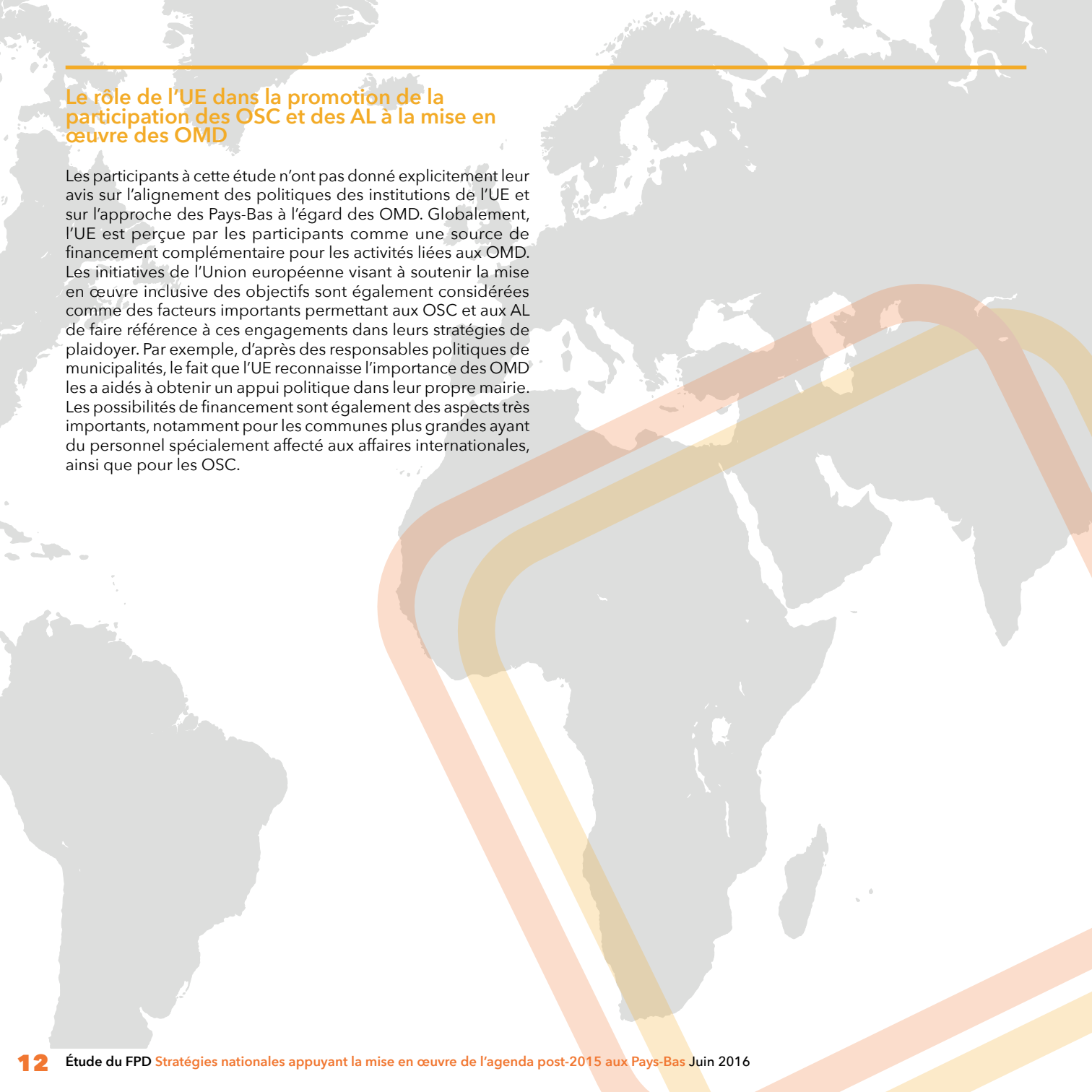
Évaluation des OMD aux Pays-Bas

Quelles conclusions peut-on tirer de près de 15 années de travail sur les OMD aux Pays-Bas ? La présente étude, ainsi que celles menées précédemment, permettent de dresser un bilan mitigé. Globalement, les OSC et les AL ont adhéré aux OMD au fil des années et certains mécanismes ont été mis en place pour favoriser la participation de la société civile au programme. Parallèlement, la réduction considérable des budgets alloués à la coopération au développement depuis 2010 et le changement d'orientation politique (accent mis sur le développement économique plutôt que sur le développement social) ont fait pression sur les acteurs du secteur du développement néerlandais, tout en les

incitant à revoir leur orientation thématique et leurs priorités géographiques et à chercher de nouvelles collaborations et possibilités de financement (Spitz, Muskens et Van Ewijk, 2013).

Un Fonds d'évaluation conjoint a été créé par l'organisation sectorielle Partos et l'organisme scientifique NWO-WOTRO afin de se conformer à l'exigence pour répondre à la demande faite par le ministère des Affaires étrangères d'évaluer l'ensemble des projets subventionnés dans le cadre de MFSII (le programme de subventions de cofinancement le plus récent qui a pris fin en 2015). Le fonds a ainsi évalué plus de 200 projets menés dans le cadre de 19 partenariats, concernant notamment leur contribution aux OMD. L'évaluation a permis de conclure que « les programmes de développement ont contribué de façon positive à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et que les actions de lobbying et de plaidoyer ont clairement influencé les programmes des responsables politiques (Partos, 2015 ; Van der Gaag, Gunning et Ronning, 2015).

L'initiative « Villes du Millénaire » n'a pas été évaluée, mais la moitié des communes y ont participé, ainsi que de nombreux acteurs, tels que les comités locaux, les fondations et les entreprises locales.



Le rôle de l'UE dans la promotion de la participation des OSC et des AL à la mise en œuvre des OMD

Les participants à cette étude n'ont pas donné explicitement leur avis sur l'alignement des politiques des institutions de l'UE et sur l'approche des Pays-Bas à l'égard des OMD. Globalement, l'UE est perçue par les participants comme une source de financement complémentaire pour les activités liées aux OMD. Les initiatives de l'Union européenne visant à soutenir la mise en œuvre inclusive des objectifs sont également considérées comme des facteurs importants permettant aux OSC et aux AL de faire référence à ces engagements dans leurs stratégies de plaidoyer. Par exemple, d'après des responsables politiques de municipalités, le fait que l'UE reconnaisse l'importance des OMD les a aidés à obtenir un appui politique dans leur propre mairie. Les possibilités de financement sont également des aspects très importants, notamment pour les communes plus grandes ayant du personnel spécialement affecté aux affaires internationales, ainsi que pour les OSC.

4. Prendre conscience des besoins actuels

Les Objectifs de développement durable venant tout juste d'être adoptés (septembre 2015), les Pays-Bas en sont encore à la phase exploratoire de l'élaboration de politiques, de cadres et de programmes pour leur mise en œuvre. Les principales priorités du pays concernant le programme national dans son ensemble (au-delà des politiques de développement) n'ont pas encore été communiquées officiellement. Si la définition des stratégies n'est pas encore achevée, certains instruments, qui serviront de base à la mise en œuvre inclusive des ODD, sont déjà en place. Les Pays-Bas entendent en effet atteindre les ODD en s'appuyant sur les « structures et mécanismes existants » et non en mettant en place de nouveaux instruments, comme le recommande l'Agenda 2030 pour le développement durable³.

Politiques, cadres juridiques, programmes et autres mécanismes favorisant la mise en œuvre de l'agenda post-2015

L'élaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre est encore en phase exploratoire. Cela concerne les différents niveaux de la société néerlandaise (national et local), ainsi que les différents types d'acteurs (gouvernement, organisations de la société civile, autorités locales, syndicats et secteur privé). À l'instar de nombreux autres pays européens, il n'existe pas encore de plan national de mise en œuvre au moment de la rédaction de ce rapport (Concord, 2016). Selon les experts consultés dans le cadre de cette étude, le plan de mise en œuvre des Pays-Bas devrait être finalisé au second semestre 2016 ou début 2017.

Le ministère des Affaires étrangères a nommé un ambassadeur des ODD et un coordinateur pour leur mise en œuvre à l'échelle nationale. Le coordinateur coiffa les ministères chargés de mettre en œuvre les différents volets de l'agenda des ODD. Par ailleurs, des « points focaux » ont été mis en place dans chaque ministère afin de promouvoir les ODD en leur sein et de garantir la cohérence des politiques. La nomination du coordinateur des ODD et la création des points focaux dans les différents ministères concernés devraient faciliter le dialogue avec les parties prenantes néerlandaises et favoriser leur participation.

Politiques environnementales liées aux ODD

Concernant les cibles environnementales définies dans les ODD, le ministère des Affaires étrangères a demandé, après avoir consulté le ministère des Infrastructures et de l'Environnement et celui des Affaires économiques, que soit effectuée une comparaison des objectifs des politiques existantes en matière d'environnement avec les 41 cibles des ODD. L'agence d'évaluation environnementale des Pays-Bas (PBL) a publié⁴ récemment l'analyse demandée. Celle-ci indique qu'il existe déjà des objectifs politiques en phase avec de nombreuses cibles. Cependant, plusieurs défis doivent encore être relevés étant donné que certaines cibles des ODD ne sont pas encore couvertes par les objectifs existants et qu'il manque des cibles politiques nationales pour certains des ODD (p. ex. éducation sur le climat). L'analyse montre également que l'horizon fixé pour

³ <https://sustainabledevelopment.un.org/post2015/transformingourworld>

⁴ Pour le moment, le rapport de l'agence est uniquement disponible en néerlandais, mais il sera traduit en anglais.

la plupart des objectifs environnementaux existants est 2020 (en raison d'engagements pris auparavant, tels que la stratégie Europe 2020 et l'Accord sur l'énergie) alors que l'agenda des ODD se poursuivra jusqu'en 2030 (Lucas et al., 2016). Avec deux calendriers différents, il pourrait s'avérer difficile de planifier les activités et de suivre les progrès réalisés de manière appropriée. Ces constats pourraient être de bons points de départ pour l'élaboration d'une stratégie nationale et l'identification des priorités nationales.

Politiques de coopération au développement liées aux ODD

Comme mentionné précédemment, la sécurité alimentaire, l'eau, les droits en matière de santé sexuelle et reproductive, ainsi que la paix et la sécurité, demeurent des thèmes prioritaires de la coopération au développement. La ministre du Commerce extérieur et de la Coopération au développement, Lilianne Ploumen, a particulièrement insisté sur l'objectif visant à enrayer totalement les problèmes dans ces domaines. Le renforcement de la cohérence des politiques est un autre point important. Mme Ploumen est la coprésidente du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (PMCED), lequel joue un grand rôle dans la mise en œuvre des ODD en contribuant à la révision et au renforcement du partenariat mondial pour le développement durable (ODD n° 17). Conformément à cette ambition, la ministre a souligné l'importance de la cohérence des politiques de développement. Par ailleurs, l'accent mis sur le secteur privé en tant qu'acteur clé du développement durable devrait rester fort. Le discours du premier ministre néerlandais lors du Sommet sur le développement durable des Nations Unies, par exemple, a porté essentiellement sur le rôle du secteur privé (Rijksoverheid, 2015). Et Paul Polman, PDG de la multinationale néerlandaise Unilever, a fait partie du Groupe d'experts de haut niveau des Nations Unies sur l'agenda du développement post-2015. Lilianne Ploumen est à la fois ministre de la Coopération au développement et du Commerce extérieur, ce qui témoigne du lien étroit établi entre ces deux domaines (secteur privé et développement) dans la politique étrangère des Pays-Bas. En plus d'apporter un soutien financier pour inciter les entreprises à contribuer au développement économique dans les pays à faibles et moyens revenus, son ministère, ainsi que celui des affaires économiques et d'autres organisations telles que l'organisation patronale VNO-NCW, s'efforcent de rendre les chaînes de valeur mondiales plus durables. En décembre dernier, avant que les Pays-Bas n'accèdent à la présidence de l'UE, le pays a organisé une conférence sur l'Union européenne et les chaînes de valeur mondiales. À cette occasion, Mme

Ploumen a fortement insisté sur le rôle que doivent jouer les institutions de l'UE et les États membres afin d'encourager les politiques d'approvisionnement responsable et de lutter contre les pratiques négatives (Rijksoverheid, 2015). La cohérence des politiques est suivie de près par Partos et les OSC et, en 2015, il a été convenu de publier chaque année un moniteur sur ce thème (Partos, FMS et Woord en Daad, 2015).

Mise au point d'indicateurs

Actuellement, l'office néerlandais des statistiques (CBS) participe au processus international d'élaboration d'indicateurs pour les ODD. Le CBS a organisé des consultations auxquelles plusieurs OSC néerlandaises ont contribué. L'agence d'évaluation environnementale des Pays-Bas (PBL) a suggéré d'adapter son « Monitor Duurzaam Nederland » (moniteur néerlandais du développement durable) pour permettre le suivi des ODD liés à l'environnement (Lucas et al., 2016). Plusieurs participants à notre étude ont également indiqué que d'autres cadres et indicateurs de suivi des « plan bureaux » néerlandais, tels que le bureau d'analyse des politiques (CPB) et l'Institut de la recherche sociale (SCP), pourraient être utilisés de manière similaire ou même être combinés pour avoir un aperçu global des progrès réalisés aux Pays-Bas concernant les ODD.

Cadres spécifiques relatifs à d'autres domaines politiques liés aux ODD

Les OSC consultées ont mentionné d'autres cadres internationaux actuellement en place, qui devraient, selon elles, être liés officiellement aux ODD. Par exemple, CNV International, l'un des deux principaux syndicats qui fait partie des organisations signataires de la « Charte des objectifs mondiaux », a mentionné les Principes directeurs de l'ONU comme le cadre le plus important pour ses actions, axées principalement sur le travail décent. De son côté, le réseau RSE Pays-Bas (MVO Netherlands), le centre d'expertise du secteur privé néerlandais qui travaille sur la RSE, s'appuie en grande partie sur la norme ISO 26000 pour mettre en œuvre et mesurer les politiques de responsabilité sociale des entreprises. Il en va de même pour d'autres domaines, tels que les droits de l'homme ou l'égalité des droits entre hommes et femmes, pour lesquels des cadres ont déjà été mis en place dans la plupart des cas. Étant donné que de nombreuses parties prenantes utilisent déjà ces cadres, les OSC font valoir qu'il serait utile de s'appuyer sur ces instruments pour contribuer à atteindre les ODD. Le Pacte mondial des Nations Unies, l'initiative « Global Reporting » (GRI) et le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable ont déjà entrepris des actions

pour voir dans quelle mesure les lignes directrices G4 de la GRI (un cadre de reporting sur la RSE utilisé par les secteurs privé et public) cadrent avec les ODD. Ensemble, ils ont développé un outil qui aide les entreprises à aligner leurs stratégies, ainsi qu'à surveiller et mesurer leurs activités en lien avec les ODD (www.SDGcompass.org).

Rôle des OSC et des AL

La plupart des OSC néerlandaises spécialisées dans le développement et certaines des plus importantes OSC environnementales internationales ont participé activement au processus de négociation concernant l'élaboration d'un nouvel agenda mondial au travers de consultations nationales lancées par le ministère des Affaires étrangères, de réseaux internationaux et de CONCORD. Les autorités locales ont surtout été actives dans ce processus par l'intermédiaire de réseaux tels que Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU). De nombreuses OSC environnementales, à l'exception des plus importantes comme WWF et UICN, n'ont pas encore participé activement et directement au processus de mise en œuvre des ODD. Cependant, ces organisations ont joué un rôle important dans les processus liés au Sommet Rio+20 et à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

De manière générale, les OSC et les AL sont désireuses de jouer un rôle dans la mise en œuvre des ODD. Le nouvel agenda est également perçu comme un « cadre commun » ou un « langage commun » qui couvre divers enjeux et rassemble différents acteurs dans le monde. Les OSC, les AL et les entreprises (sociales) néerlandaises ont pris une première série de mesures pour contribuer à la mise en œuvre des ODD. (Voir également l'encadré 3, qui présente diverses initiatives multi-parties prenantes).

Dans la plupart des cas, les OSC et les AL considèrent que les ODD cadrent avec leurs domaines d'intervention existants. Elles reconnaissent également que la collaboration avec d'autres acteurs est capitale pour réussir la mise en œuvre de l'agenda. Notre étude a identifié six rôles étroitement liés les uns aux autres, allant du gardien au promoteur en passant par le facilitateur. Les OSC considèrent que leur rôle consiste avant tout à s'assurer que les gouvernements rendent compte de leurs engagements en faveur des ODD, tandis que les AL ont surtout tendance à vouloir faciliter et à s'associer à des initiatives locales pouvant être liées à l'Agenda 2030 (Spitz, Kamphof et Van Ewijk, 2015 ; Spitz, Van Ewijk et Kamphof ; 2016).

Principaux obstacles

Comme mentionné précédemment, cette étude révèle que de nouvelles politiques et de nouveaux cadres, programmes et mécanismes sont actuellement en place pour stimuler ou faciliter la mise en œuvre des ODD aux Pays-Bas. Parallèlement, de nombreux contacts (informels) ont été établis entre les acteurs de la société et les responsables politiques travaillant sur les ODD. Aux Pays-Bas, le manque de structures de participation formalisées ou institutionnalisées ne semble pas constituer un obstacle pour la participation des OSC et des AL à la mise en œuvre de l'agenda. En outre, l'« ouverture » du ministère des Affaires étrangères permet aux parties prenantes d'entrer facilement en contact avec les responsables politiques travaillant sur la mise en œuvre des ODD au sein du ministère. Toutefois, cet état de fait vaut surtout pour les parties prenantes qui connaissent déjà les ODD. Le manque de structures formalisées pourrait en effet empêcher la participation des parties qui connaissent moins bien l'agenda et le processus de mise en œuvre en cours.

Les OSC consultées dans le cadre de l'étude ont indiqué que les obstacles qui les empêchent de jouer un rôle actif dans la mise en œuvre des ODD comprennent : a) le manque d'appropriation ; b) le manque d'informations précises concernant l'existence d'une stratégie de mise en œuvre nationale ; c) la nécessité de mettre en place de nouvelles formes de collaboration ; d) la dépendance financière et la difficulté à trouver des financements supplémentaires ; e) le manque de sensibilisation de la population (mais aussi des parties prenantes) ; et f) le caractère universel mais complexe de l'agenda (objectifs multiples). Les représentants des gouvernements locaux consultés ont mentionné des obstacles similaires s'agissant de leur rôle dans la mise en œuvre des objectifs : a) le manque de soutien politique ; b) le manque de clarté concernant les rôles et les responsabilités des gouvernements locaux ; c) l'absence de mandat clairement défini pour le gouvernement national ; d) la nature abstraite du cadre des ODD et du processus des Nations Unies ; e) le manque de sensibilisation de la population par rapport aux objectifs (et également des responsables politiques locaux) ; et f) la pression croissante sur le budget des communes.

Les OSC et les AL ont souligné qu'elles ne souhaitent pas nécessairement que le gouvernement donne des orientations concernant leurs rôles et ne sont pas du tout favorables à la définition d'un « modèle » pour la mise en œuvre des ODD. Elles ont néanmoins indiqué qu'elles souhaiteraient que le gouvernement mette en place une stratégie de mise en œuvre nationale, de préférence avec le concours de la société civile.

À défaut, la direction prise pour la mise en œuvre au niveau gouvernemental devrait au moins être clarifiée. Les OSC et les AL ont fait savoir que cela les aiderait à définir leurs propres rôles. Elles ont par ailleurs souligné que, pour garantir la réussite de la mise en œuvre, il est essentiel que l'importance des ODD soit reconnue publiquement aux niveaux national et international, et communiquée aux parties prenantes concernées. Par exemple, VNG International et des représentants de diverses municipalités ont indiqué, dans le cadre de l'étude, qu'il sera extrêmement difficile d'obtenir un appui politique au niveau local si les acteurs nationaux et internationaux ne présentent pas des arguments de poids en faveur de la mise en œuvre du nouvel agenda. Si les ministères prennent des mesures pour faciliter la mise en œuvre des ODD, cette intervention n'est pas toujours claire pour les OSC et les AL et l'attention du Parlement néerlandais concernant cette question reste limitée. De même, les représentants des OSC et des AL ont signalé qu'il n'est pas suffisant de reconnaître par une simple confirmation écrite ou verbale qu'ils sont acteurs de la société jouant un rôle majeur dans la mise en œuvre des ODD. La reconnaissance de leurs rôles devrait en effet être formulée dans les politiques. En outre, l'apport d'une aide financière quelconque faciliterait leur travail. Les participants à cette étude, tant du côté du ministère des Affaires étrangères que des organisations représentant les OSC et les AL, ont indiqué qu'il est important de favoriser les interactions entre processus ascendants et descendants étant donné que des initiatives sont en cours d'exécution à différents niveaux.

Valeur ajoutée des ODD

Dans la plupart des cas, les OSC et les AL estiment que les ODD concordent avec leurs domaines d'intervention et n'envisagent pas de modifier radicalement leurs activités principales. Elles ont indiqué qu'elles pourraient établir un lien entre leurs activités ou domaines d'intervention existants et l'agenda des ODD. Certaines ont fait part de leurs préoccupations concernant le manque d'attention pour le cadre cohérent voulu par les ODD. Il existe une certaine contradiction puisque, d'une part, les organisations doivent se focaliser sur des domaines précis et trouver leur place et, d'autre part, la mise en place d'un cadre cohérent est considérée comme l'un des atouts du nouvel agenda.

Certains représentants de municipalités ont fait remarquer que, pour mettre en exergue les actions de leur propre commune, ils ont dû axer leurs efforts sur un domaine spécifique (par exemple, Eindhoven jouit d'une solide réputation dans le secteur de la santé grâce à la présence de Philips et de nombreux instituts de recherche). Ils estiment que les différents domaines d'intervention

des municipalités, considérés dans leur ensemble, pourraient également être perçus comme un cadre plus cohérent, chaque municipalité se concentrant sur certains thèmes placés au centre des ODD. Les gouvernements locaux consultés reconnaissent particulièrement l'importance des ODD dans le cadre de leurs propres politiques internationales de développement et considèrent que ces objectifs ont moins de valeur ajoutée dans les actions liées à l'environnement puisque, d'après eux, des cadres ont déjà été mis en place dans ce secteur dans la plupart des cas.

Niveaux politique, stratégique et opérationnel

Les Objectifs de développement durable n'étant pas juridiquement contraignants, leur mise en œuvre dépend dans une large mesure de la volonté des parties impliquées d'agir aux niveaux politique, stratégique et opérationnel. Certains mécanismes et cadres actuellement en place ou en cours de développement devraient fonctionner à ces trois niveaux. Cependant, il semble que la plupart de ces instruments ne couvrent qu'un ou deux niveaux.

L'initiative Global Goals Charter, par exemple, met essentiellement l'accent sur le niveau opérationnel et, dans une certaine mesure, sur le niveau stratégique. Des programmes sont encore à l'étude, mais les initiatives qui ont été développées se concentrent sur l'amélioration des conditions sanitaires dans des pays africains en investissant dans des centres de santé ou en introduisant des innovations en matière de santé. Actuellement, les initiatives des municipalités se focalisent sur le niveau stratégique étant donné que les responsables élaborent de nouvelles politiques et explorent les possibilités de nouveaux partenariats. Cette phase devrait être suivie d'activités opérationnelles susceptibles d'être exécutées en partenariat avec d'autres acteurs, tels que des OSC et le secteur privé. Un appui politique sera nécessaire pour soutenir la mise en œuvre des ODD. À l'heure actuelle, les OSC interviennent, elles aussi, surtout au niveau stratégique puisqu'elles réfléchissent à la manière d'intégrer les ODD dans leur travail. Elles interviendront au niveau opérationnel vraisemblablement dans le courant de l'année.

Au moment de la rédaction de ce rapport, le niveau d'engagement et de soutien du Parlement en faveur des ODD semble être relativement limité. D'après les représentants des OSC ayant participé à cette étude, cela s'explique en partie par le fait qu'un autre sujet monopolise l'attention politique : le nombre considérable de réfugiés en Europe, qui ont fui la guerre

en Syrie ainsi que d'autres régions instables du monde. Les politiques concernant l'accueil des réfugiés aux Pays-Bas et la réglementation du nombre de réfugiés rejoignant l'Europe et les Pays-Bas ont largement dominé l'agenda politique et fait pression sur le budget de l'APD (qui couvre l'accueil des réfugiés au cours de la première année). Malgré les diverses activités menées pour impliquer les décideurs locaux, il n'y a pas, au niveau politique local, de mécanismes solides permettant d'attirer l'attention sur les ODD. Au moment de la rédaction de ce rapport, l'attention à l'échelle locale semble donc dépendre essentiellement des actions des différents responsables politiques locaux. Des cadres de suivi possibles (reposant sur les cadres existants) peuvent éventuellement contribuer à établir des correspondances entre les niveaux stratégiques et opérationnels.

Participation de groupes marginalisés

Les initiatives existantes n'encouragent pas explicitement la participation des groupes marginalisés. Lutter contre les inégalités et atteindre les groupes marginalisés (aucun laissé-pour-compte) font partie des « enjeux majeurs » cités dans la politique néerlandaise de coopération au développement par la ministre du Commerce extérieur et de la Coopération au développement, ainsi que dans les ODD. Par ailleurs, la plupart des OSC œuvrant dans le domaine de la coopération au développement portent une attention particulière aux groupes marginalisés, ce qui peut en partie s'expliquer par le fait qu'il s'agit d'une des conditions à remplir pour accéder aux financements. La ministre du Commerce extérieur et de la Coopération au développement ayant insisté sur la nécessité de poursuivre une politique accordant une attention particulière à ces groupes, il est probable que les OSC et les AL suivent cette approche.

Coalitions multi-parties prenantes soutenant activement l'agenda post-2015

Aux Pays-Bas, plusieurs coalitions multi-parties prenantes ont été formées (voir encadré 3). L'initiative Global Goals Charter avait déjà été mise en place avant l'adoption des ODD. Elle est relativement prometteuse dans la mesure où elle implique de nombreux acteurs et est susceptible d'aboutir à de nouveaux partenariats. De manière générale, il est trop tôt pour se prononcer sur l'impact (futur) de ces partenariats. Certaines coalitions, telles que Global Goals Charter, sont parvenues à obtenir des financements du gouvernement ou de l'UE. Il est à noter qu'il existe d'autres coalitions multi-parties prenantes qui

n'ont pas été créées spécifiquement pour soutenir les ODD, mais qui jouent ou peuvent jouer un tel rôle. Il s'agit, par exemple, des partenariats stratégiques lancés récemment, qui bénéficient de l'appui du Ministère des Affaires étrangères, ou encore du Fonds néerlandais pour la croissance, qui stimule le développement économique grâce à des partenariats avec le secteur privé. Il existe aussi plusieurs coalitions qui mettent l'accent sur les questions environnementales et qui sont liées aux ODD, telles que l'« Accord sur l'énergie » (qui arrivera à échéance en 2023).

Encadré 3. Initiatives multi-parties prenantes aux Pays-Bas

Global Goals Charter

Un vaste partenariat multi-parties prenantes a été mis en place dans la période qui a précédé la formulation des Objectifs de développement durable : **Global Goals Charter** (auparavant connu sous le nom de Charte post-2015). Il s'agit d'une coalition formée spécifiquement pour alimenter le programme national sur les ODD et créer un environnement propice à la constitution de « partenariats de solutions » pour les ODD. Cette charte a été mise sur pied par la société DSM, le groupe de réflexion Worldconnectors et la Fondation True Price, en consultation avec le ministère des Affaires étrangères. Plus de 70 organisations (OSC, Association des communes néerlandaises, secteur privé, centres de connaissances, ministère néerlandais des Affaires étrangères) l'ont signée. Bien que la charte précise que les signataires travailleront sur tous les objectifs, certains « domaines de prédilection » peuvent être identifiés concernant la collaboration mutuelle. Ces derniers concernent les objectifs 3 (santé), 8 (emploi), 11 (villes), 12 (consommation et production durable), 13 (climat) et 17 (partenariats). Au moment de la rédaction de ce rapport, un vaste partenariat était mis en place dans le domaine de la santé pour contribuer à la réalisation de l'ODD n° 3 « Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ». Ce partenariat est axé sur l'amélioration des prestations de soins de santé pour les femmes, les enfants et les adolescents à la base de la pyramide. Un autre partenariat en cours d'élaboration porte sur les villes humaines, conformément à l'ODD n°11 « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ». Les principaux acteurs de la charte ont également fait savoir qu'ils sont prêts à étudier de plus près des solutions de financement novatrices, telles que les financements mixtes, les financements liés à l'agriculture et au climat, ainsi que les dons destinés à financer le développement durable. Un nouvel acteur intéressant a rejoint la coalition : Major Alliance Netherlands (MAN). Il s'agit d'une alliance de philanthropes, à l'initiative d'une loterie (PostcodeLoterij), qui vise à mettre en place des « partenariats de solutions pour les ODD »⁵.

5 <http://www.globalgoalscharter.org/about-us/>

Initiative Ready for Change en faveur de la cohérence des politiques et des ODD

« Ready for Change » est une autre initiative mise en place par plusieurs OSC pour évaluer les liens entre les ODD et la cohérence des politiques en faveur du développement (durable). Un rapport est en cours de rédaction et l'association des OSC néerlandaises intervenant dans le secteur du développement (Partos) envisage d'organiser des « débats structurels » avec les ministères concernés pour garantir une mise en œuvre cohérente des ODD. En outre, une table ronde est prévue à la Chambre des représentants des Pays-Bas⁶. Ces activités se dérouleront de janvier à juin 2016. En mai 2016, une conférence internationale de haut niveau devrait avoir lieu.

6 Le Parlement néerlandais, nommé États généraux, est constitué de deux chambres : le Sénat et la Chambre des représentants. Voir également : <http://www.houseofrepresentatives.nl/>

Outil de communication commun : globalgoalsnl

Un consortium multi-parties prenantes a également été lancé pour créer un **site Internet national sur les objectifs mondiaux** (<http://globalgoalsnl.nl/>) destiné à informer les citoyens intéressés sur les Objectifs de développement durable et à donner un aperçu des différentes initiatives mises en place dans ce domaine aux Pays-Bas. Le site a déjà été mis en ligne mais doit être perfectionné. Parmi les organisations participantes figurent le ministère des Affaires étrangères, la plate-forme multimédia OneWorld, l'agence pour la coopération internationale de l'Association des communes néerlandaises (VNG International), Partos, Global Goals Charter, Earth Charter Nederland, le réseau Global Compact Pays-Bas et l'organisation patronale VNO/NCW.

Campagne des communes en faveur des objectifs mondiaux

VNG International a lancé la Campagne des communes en faveur des objectifs mondiaux afin d'encourager les municipalités néerlandaises à s'engager en faveur des ODD et sensibiliser les citoyens aux objectifs mondiaux. En outre, VNG International veillera tout particulièrement à inspirer et mobiliser les communes néerlandaises afin qu'elles contribuent à la réalisation de ces objectifs. Une « capsule témoin » a été créée à l'attention des maires et conseillers municipaux. Ces derniers peuvent y déposer leurs souhaits personnels ou rêves pour l'année 2030 concernant les objectifs mondiaux. La capsule parcourt tout le pays, créant ainsi un élan local autour de la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Chaque année a lieu l'élection de la commune la plus inspirante. En janvier 2016, c'est la ville de Langedijk qui s'est distinguée.

Existence d'une approche territoriale visant à favoriser la localisation des ODD

Au moment de la rédaction de ce rapport, aucune approche territoriale n'a été définie. Les Pays-Bas étant très petits sur le plan géographique et relativement homogènes, une approche territoriale pourrait avoir une valeur ajoutée limitée pour la mise en œuvre des ODD. Les gouvernements locaux s'intéressent particulièrement à la vie quotidienne des citoyens et sont, par conséquent, particulièrement bien placés pour encourager et faciliter les initiatives des différents groupes (entreprises locales, écoles, etc.). À cet égard, la Campagne des communes en faveur des objectifs mondiaux devrait être un bon point de départ pour localiser les ODD.

OSC et AL participant à la planification et au suivi des Objectifs de développement durable et du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté

Les OSC du secteur du développement ont participé activement aux négociations sur les indicateurs des ODD, dans lesquelles l'office néerlandais des statistiques (CBS) a joué un rôle déterminant. Le CBS a acquis une solide expérience dans le domaine du suivi des indicateurs et siége au Groupe d'experts inter-agences des Nations Unies. Dans le cadre de cette étude, diverses autorités locales néerlandaises ont indiqué que ce processus de suivi est relativement abstrait et n'est pas étroitement lié à leur « cœur de métier ». De ce fait, elles sont moins disposées à y participer.

Les OSC financées par le ministère des Affaires étrangères, par exemple dans le cadre du Programme de partenariats stratégiques, seront susceptibles de devoir rendre compte de leur contribution aux ODD à l'avenir. Certaines OSC se préparent déjà pour être en mesure de présenter les contributions de leurs activités à la réalisation des ODD.

D'autres processus nationaux de suivi doivent encore être élaborés. Néanmoins, le gouvernement étudie actuellement différentes options pour rendre compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre des ODD. Certains acteurs, notamment dans le secteur privé, souhaitent également que leurs contributions soient incluses dans une sorte de cadre de reporting. Il s'agirait non seulement d'un rapport gouvernemental, mais également d'un bilan des progrès réalisés en la matière dans la société au sens large.

5. Renforcer les moyens pour atteindre les Objectifs de développement durable

Mécanismes, coalitions et politiques permettant d'atteindre les ODD

Au-delà du secteur de la coopération au développement

Quasiment tous les acteurs consultés dans le cadre de cette étude ont souligné qu'il est important d'aligner les ODD sur les politiques et actions dépassant le cadre du « secteur du développement ». Au niveau ministériel, cela impliquerait que l'ensemble des ministères soient directement responsables de la mise en œuvre des objectifs. Dans la pratique, les ministères des Affaires étrangères, des Infrastructures et de l'Environnement, et des Affaires économiques sont susceptibles d'être impliqués. La mise en place d'un mécanisme de coordination plus central, supervisé par le cabinet du premier ministre (tel que préconisé par certains États membres de l'UE), n'est pas envisagée aux Pays-Bas. De même, l'importance de l'implication du secteur de l'environnement, en particulier des OSC, a été mentionnée par une majorité d'organisations de la société civile et d'autorités locales.

Cette plus large participation des acteurs au-delà du « secteur du développement » a également été mise en avant au niveau local. Par exemple, au sein de l'Association des communes néerlandaises (VNG), le département international (VNG International) a commencé à impliquer d'autres départements, tel que celui axé sur l'environnement et la mobilité. Certains représentants de gouvernements locaux ont eux aussi indiqué que leur mairie a commencé à impliquer plusieurs services. Au moment de la rédaction de ce document, ces approches à l'échelle de l'organisation n'en sont qu'à leurs débuts.

Informier et impliquer un plus large public

Pratiquement toutes les OSC et AL consultées estiment qu'il est important d'informer un public plus large sur les ODD. Cependant, aucun de ses acteurs ne semblent considérer que ces actions de communication relèvent de leur responsabilité. Par conséquent, le manque de sensibilisation pourrait entraver la future mise en œuvre des objectifs. Il pourrait en effet limiter la participation de parties prenantes ou d'agents du changement potentiels, tels

que les OSC environnementales, les responsables politiques locaux et les PME, à la mise en œuvre de l'agenda. Il convient de noter que les acteurs et les experts ayant pris part à l'étude ne plaident pas explicitement en faveur de grandes campagnes de sensibilisation ou de campagnes de communication pour faire connaître au public tous les objectifs. Cependant, ils ont le sentiment que des efforts sont nécessaires pour informer et mobiliser un plus grand nombre de parties prenantes. Enfin, d'après les participants, il sera indispensable de multiplier et de faciliter les ententes multi-parties prenantes. Tous les acteurs estiment en effet que ces ententes s'avèrent essentielles pour la réalisation des ODD et la plupart pensent qu'elles doivent être facilitées d'une façon ou d'une autre.

Donner le bon exemple

Les participants à cette étude ont indiqué qu'il est essentiel que les gouvernements, les responsables politiques et les organisations de coordination comme Partos ou l'association des gouvernements locaux néerlandais (VNG International) insistent sur l'importance des ODD. Et ce, pas seulement en paroles, mais aussi en montrant l'exemple et en alignant leurs propres politiques sur les ODD. Le fait de donner le bon exemple peut aider des acteurs plus petits à légitimer leurs efforts pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2030. Par exemple, les conseillers politiques des gouvernements locaux néerlandais ont mentionné que cette approche s'avère indispensable pour obtenir l'appui politique (de conseillers, par exemple) au niveau local.

Structures existantes à perfectionner ou à améliorer

La création de mécanismes de suivi et de reporting est l'un des moyens qui peut être utilisé pour soutenir la mise en œuvre des ODD. Pour ce faire, les moniteurs existants des instituts de recherche gouvernementaux néerlandais (PBL, CBS, CPB et SCP) pourraient être combinés pour créer un système de suivi complet pour les ODD. Comme mentionné précédemment, PBL a analysé les politiques et cadres existants pour la mise en œuvre des ODD relatifs à l'environnement. Pour d'autres objectifs, une approche similaire pourrait s'avérer utile pour avoir un aperçu plus précis des éléments déjà en place et des lacunes à combler.

S'agissant du secteur privé, des actions ont été entreprises pour identifier dans quelle mesure les lignes directrices existantes en matière de reporting, comme l'initiative « Global Reporting » (GRI), complètent ou recoupent les indicateurs des ODD. Certains participants à l'étude ont également fait valoir que les indicateurs sur l'inclusion de la société civile sont insuffisants et que les principes de Busan pourraient être utilisés pour les compléter.

Quels mécanismes, politiques et coalitions s'avèrent pertinents pour ce contexte et pourraient être développés ?

Parmi les difficultés fréquemment citées figure l'existence d'un « fossé » entre 1) le secteur de la coopération au développement, déjà sensibilisé aux ODD et impliqué, et 2) les ministères davantage axés sur les enjeux nationaux et les organisations de la société civile, qui ont également un rôle important à jouer dans la mise en œuvre des ODD, mais qui ne sont généralement pas encore informés au sujet des ODD et de leur rôle dans l'agenda. Ceux qui sont informés, tels que le ministère des Infrastructures et de l'Environnement, éprouvent des difficultés à traduire cet agenda partiellement nouveau (qui intègre un « nouveau » langage et de « nouveaux » acteurs) en plans d'action concrets. Cela vaut surtout pour la mise en œuvre des objectifs liés à l'environnement. Plusieurs participants ont en effet indiqué n'avoir pas encore constaté la valeur ajoutée des ODD puisque d'autres mécanismes sont déjà en place.

Rôle des Pays-Bas dans la promotion de la participation des OSC et des AL

Tout d'abord, il convient de souligner que les OSC et les AL néerlandaises participent déjà à la mise en œuvre des ODD. La clarification du rôle du gouvernement pourrait contribuer à préciser leurs propres rôles. Plusieurs OSC et AL ayant pris part à cette étude ont souligné la nécessité de renforcer la légitimation des ODD et des chefs de file (ou champions) en la matière. Le fait que les acteurs nationaux et internationaux insistent sur l'importance de l'Agenda 2030 peut aider les acteurs de la société civile à intégrer davantage les ODD dans leurs actions. Mais si les acteurs, tels que le gouvernement néerlandais, ne se mobilisent pas pour ces objectifs, il est très difficile pour les OSC et les AL de gagner le soutien de leurs communautés (locales).

Le manque de ressources, aussi bien en termes financiers qu'en termes d'outils et de supports de communication, a été cité par certains participants comme étant un obstacle, même si la plupart des représentants des OSC et des AL ont ajouté qu'ils chercheront des moyens de financement alternatifs, par exemple en s'associant au secteur privé ou en introduisant des demandes de financement auprès de l'UE. Les gouvernements locaux ont fait part de leur souhait d'échanger leurs expériences et meilleures pratiques avec d'autres gouvernements locaux. Si les participants ont déclaré ne pas être dépendants des financements de l'État et ne pas compter sur les programmes de financement public, ils ont reconnu que de petites subventions peuvent faire la différence et que cela montrerait que le gouvernement juge utile le rôle des OSC et des AL dans la mise en œuvre des ODD.

Le gouvernement néerlandais n'a pas de politique sur la sensibilisation du public par rapport aux ODD et cette situation est peu susceptible d'évoluer dans un proche avenir. Pourtant, il pourrait jouer un rôle important dans la mobilisation d'un plus grand nombre d'acteurs. En outre, il pourrait améliorer les mécanismes pour obtenir régulièrement des informations sur le type d'activités menées par les OSC et les AL et sur ce dont elles auraient besoin pour poursuivre la mise en œuvre du nouvel agenda.

6. Conclusions

De manière générale, le contexte politique pour la mise en œuvre inclusive des ODD est assez positif aux Pays-Bas. Les OSC et les AL ont toujours joué un rôle relativement important dans la coopération néerlandaise au développement et, au cours des cinquante dernières années, des liens solides ont été noués entre le ministère néerlandais des Affaires étrangères et la société civile néerlandaise au sens le plus large. Bien que l'APD en faveur des organisations de la société civile ait diminué au cours des dernières années, les liens étroits tissés par le passé continuent de favoriser le dialogue, les échanges et la collaboration entre le gouvernement et la société. En outre, la portée de la politique de développement néerlandaise a déjà été élargie, par exemple, au travers de la combinaison de l'aide et du commerce dans le portefeuille d'un ministre, et de l'accent mis par les Pays-Bas sur l'importance de la cohérence des politiques. La combinaison et l'alignement des différents domaines politiques (développement, environnement et droits de l'homme) s'avèrent cruciaux pour le déploiement de l'agenda des Objectifs de développement durable. Culturellement, les Néerlandais ont également une longue tradition de collaboration et de dialogue multi-parties prenantes ; une telle expérience peut faire avancer le partenariat mondial pour le développement durable.

L'accueil réservé aux ODD a été positif aux Pays-Bas. Les citoyens néerlandais saluent les nouveaux accords conclus à l'échelle mondiale pour l'éradication de la pauvreté et le développement durable. Bien qu'il subsiste des critiques concernant le grand nombre d'objectifs et la complexité du système des Nations Unies, les parties prenantes consultées perçoivent généralement les ODD comme un « agenda d'opportunités ». Certains acteurs ont commencé à développer des activités autour des ODD, telles que la Campagne sur les Objectifs mondiaux, axée sur les gouvernements locaux, et l'initiative Global Goals Charter, qui rassemble le secteur privé, des OSC et des centres de connaissances. La plupart des parties prenantes considèrent les ODD comme un cadre universel utile auquel peuvent être rattachées leurs priorités (existantes, surtout) et leurs activités. Cette approche pragmatique a été adoptée par de nombreuses parties prenantes néerlandaises. C'est également la voie que le gouvernement néerlandais a empruntée jusqu'à présent en mettant l'accent sur les politiques de développement déjà en place (sécurité alimentaire, eau, DSSR, paix et sécurité) et, tout particulièrement, sur le rôle du secteur privé et l'importance de veiller à ce qu'aucun individu ne soit laissé pour compte.

Malgré les nombreux points de départ positifs pour la mise en œuvre des ODD aux Pays-Bas, certains aspects suscitent des préoccupations. L'organisation, relativement informelle, de la participation des parties prenantes est appréciée. En revanche, cela signifie que les parties prenantes qui ne font pas encore partie de ces structures informelles pourraient avoir du mal à y accéder. En outre, certains craignent que les secteurs ne se sentent pas tous impliqués. Comme cela a été souligné précédemment, les plus gros défis que doivent relever les Pays-Bas concernent les ODD liés à l'environnement. Par conséquent, il est essentiel que ce secteur commence lui aussi à s'approprier l'Agenda 2030. Le manque de sensibilisation aux objectifs est un autre sujet de préoccupation. Non seulement, l'agenda n'a pas encore pris pied dans la société néerlandaise, mais de nombreux acteurs susceptibles d'apporter une contribution positive à la mise en œuvre des objectifs, tels que les autorités locales, les PME et les OSC intervenant dans le secteur de l'environnement, ne sont pas encore bien informés au sujet de l'agenda. Comme nous l'avons vu, la réponse des acteurs, en dehors de la communauté du développement, semble plutôt tiède. Certaines parties prenantes, telles que le ministère des Infrastructures et de l'Environnement, commencent à reconnaître leur rôle tandis que d'autres acteurs, comme les institutions financières ou les OSC environnementales à vocation nationale, ne se sentent pas encore concernés par l'Agenda 2030 ou n'en ont même jamais entendu parler. On ne sait pas encore avec précision qui devrait assumer ce rôle d'information auprès d'acteurs spécifiques de la société ; les OSC et autorités locales néerlandaises ne sont, en tout cas, pas prêtes à l'assumer.

Les participants à cette étude ont également indiqué que les ODD exigent des transformations aux niveaux stratégique et opérationnel et que ce processus prend du temps. Faire pression sur les parties prenantes pour qu'elles s'impliquent dans le processus de mise en œuvre ou leur imposer des politiques pourrait avoir des effets négatifs. En revanche, laisser le temps aux ODD de s'enraciner dans la société en misant sur les énergies et initiatives émergentes pourrait être une approche plus fructueuse pour garantir la mise en œuvre inclusive des ODD. C'est d'ailleurs l'approche privilégiée par la plupart des participants à l'étude. Ces derniers considèrent en effet que l'approche la plus efficace pour mettre en œuvre les ODD consiste à les intégrer aux objectifs politiques existants en s'appuyant sur des cadres de suivi (tels que le moniteur Duurzaam Nederland) et des plates-formes de dialogue (telles que le Conseil économique et social des Pays-Bas – SER).

7. Messages clés et recommandations

Cette section dresse un aperçu des messages clés et des recommandations émanant de l'étude. Elle comprend les résultats des contributions et suggestions apportées par les participants qui ont pris part aux entretiens, aux discussions des groupes de réflexion et/ou à l'enquête, ainsi que de l'analyse documentaire. Les recommandations formulées ont été classées par catégories d'acteurs : institutions de l'Union européenne, gouvernements nationaux et société civile (au sens large).

Messages clés

- Globalement, l'attitude face aux Objectifs de développement durable est positive aux Pays-Bas : les acteurs du développement (gouvernement, OSC, AL, secteur privé) reconnaissent dans une large mesure que cet agenda commun exige des efforts de la part de l'ensemble des parties prenantes. Le ministère des Affaires étrangères mène la transition de la négociation à la mise en œuvre de l'agenda.
- À l'instar d'autres pays européens, il n'existe pas encore de cadre de mise en œuvre officiel ni de « stratégie nationale ». Les premières initiatives des acteurs néerlandais (telles que Global Goals Charter, qui rassemble le secteur privé, des OSC et des centres de connaissances) viennent tout juste d'émerger ou sont en train d'émerger. Un large consortium d'acteurs publics et privés travaille également à la conception d'un site Internet national sur les objectifs mondiaux pour présenter toutes les initiatives néerlandaises et les actualités sur les ODD. Un consortium d'organisations de la société civile identifie si les Pays-Bas sont prêts à intégrer les nouveaux ODD à travers l'initiative « Ready for Change ».
- Un grand nombre de parties prenantes consultées comprennent que l'élaboration de la stratégie pour un programme si complexe prend du temps. Parallèlement, elles estiment que le manque de clarté concernant les priorités, les rôles et les responsabilités du gouvernement national empêche dans une certaine mesure les acteurs de la société civile de jouer activement leur rôle. Cela a d'ailleurs été plus souvent le cas pour les OSC que pour les gouvernements locaux. Ces derniers comptent néanmoins sur le gouvernement national et les responsables politiques pour prendre des mesures en faveur des ODD puisque cela contribue également à légitimer l'action locale.
- Les acteurs néerlandais s'appuient essentiellement sur les mécanismes, structures et réseaux existants. L'approche « informelle » du processus de mise en œuvre des ODD a relativement bien fonctionné, notamment pour les OSC et les AL déjà actives. Bien qu'il n'existe pas (encore) de structures ni de mécanismes institutionnalisés pour la participation des parties prenantes, la plupart des acteurs consultés ont souligné que le processus de mise en œuvre des ODD aux Pays-Bas est relativement inclusif.
- Les parties prenantes consultées préfèrent intégrer le plus possible les ODD aux cadres existants. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne le suivi des objectifs, pour lequel plusieurs représentants ont mis garde contre le risque d'accroissement des charges administratives des acteurs concernés.
- Les parties prenantes progressent à des rythmes différents et couvrent différents volets de l'agenda, mais elles doivent mener une action commune dans le cadre de ce processus. Le secteur du développement néerlandais est étroitement lié au processus des Nations Unies sur les ODD, tandis que l'attention du secteur de l'environnement semble être davantage focalisée sur des trajectoires liées au Sommet Rio+20, à la CCNUCC et à des cadres européens, tels que Natura 2000. Les gouvernements locaux sont moins impliqués dans le processus international, mais très étroitement liés aux processus ascendants locaux. Jusqu'à présent, il n'y a pas eu beaucoup de synergies ou de collaborations sur les ODD entre ces deux secteurs.
- Cette étude a permis d'établir que les OSC comme les AL pensent envisager d'assumer plusieurs rôles. Les gouvernements locaux prévoient surtout de contribuer à la mise en œuvre des ODD en tant que facilitateurs, en donnant l'exemple (dans les politiques nationales et à l'étranger), et en tant que communicateurs (auprès de groupes spécifiques et non de la communauté au sens large). Les OSC considèrent que leur rôle consiste avant tout à surveiller, tout en menant des activités pertinentes à l'étranger et en travaillant en partenariat avec d'autres parties prenantes.
- Malgré l'enthousiasme général pour l'agenda des ODD, des obstacles ont également été identifiés concernant leur

mise en œuvre inclusive. Ces obstacles, mentionnés à la fois par les gouvernements locaux et les OSC, concernent le manque d'appropriation et l'absence de mandat officiel pour la contribution à la mise en œuvre des objectifs. De même, le manque de sensibilisation, non seulement auprès de l'opinion publique, mais également des parties prenantes et partenaires potentiels, est perçu comme un obstacle pour la réussite de la mise en œuvre des objectifs. La communication est considérée comme un facteur essentiel, notamment lorsqu'il s'agit de faire participer des acteurs inhabituels à la mise en œuvre des ODD.

- En outre, le manque relatif de financements pour les activités de la société civile a été mentionné par de nombreux participants comme étant un obstacle pour la localisation des objectifs, notamment parce que les OSC et AL néerlandaises sont déjà confrontées à des problèmes de répartition des ressources du fait de la diminution des fonds et, généralement, de l'augmentation du nombre de tâches.
- Des opportunités ont également été identifiées. Par exemple, les ODD constituent un cadre et un langage communs pour différents acteurs, tant sur le territoire national qu'à l'étranger. Le caractère universel et holistique des ODD favorise également de nouvelles formes de collaboration.

Recommandations

Bien que des mesures soient prises aux Pays-Bas en faveur de la mise en œuvre des ODD, il convient de noter que ce processus en est encore à ses débuts et qu'il faudra du temps avant que la stratégie néerlandaise soit totalement cohérente. Plusieurs recommandations peuvent néanmoins être formulées à l'issue de cette étude.

Institutions de l'Union européenne

- Donner l'exemple en revoyant les stratégies et en intégrant les objectifs dans les politiques internes et externes de l'UE. Cette recommandation vaut également pour les Pays-Bas, une grande partie des politiques néerlandaises étant dérivées des politiques de l'UE.
- Fournir des données précises et à jour pour établir un processus de suivi solide et permanent. Les participants ont mentionné le rôle d'Eurostat, mais d'autres initiatives, telles que l'IITA, pourraient également être envisagées.
- Favoriser/stimuler le dialogue et l'échange des meilleures pratiques au sein des États membres, entre les différents secteurs thématiques (environnement, développement, droits de l'homme) et les parties prenantes.
- Offrir de nouvelles possibilités de financement pour stimuler la mise en œuvre des ODD par les différents acteurs et encourager les ententes multi-parties prenantes.

Gouvernement néerlandais

Les États étant les signataires de l'Agenda 2030, les OSC et les AL attachent une grande importance à la responsabilité du gouvernement dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable. Les propositions d'actions formulées comprennent :

- Envisager l'élaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre de l'agenda qui légitimera les rôles de tous les acteurs.
- Jouer plus explicitement un rôle de coordination dans la mise en œuvre des ODD et continuer à faciliter et à soutenir les accords de collaboration entre différentes parties prenantes afin de favoriser le dialogue et les échanges sur la mise en œuvre inclusive de l'agenda.
- Élargir le leadership politique par rapport à ce programme afin d'impliquer dans les décisions d'autres ministres, en dehors de la ministre du Commerce extérieur et de la Coopération au développement (Mme Ploumen). (Certains participants à l'étude ont mentionné les exemples de la Suède et de l'Allemagne, où la responsabilité du programme est (devrait être) confiée au premier ministre ou à la « chancellerie »).
- Profiter de la présidence de l'UE pour assumer plus de responsabilités eu égard à l'agenda des ODD.
- Se servir des points focaux mis en place dans les différents ministères pour informer et impliquer des acteurs extérieurs au secteur du développement.
- S'appuyer sur l'ambition de Mme Ploumen de faire du pays un chef de file dans le domaine de la cohérence des politiques, s'appuyer sur l'agenda des ODD pour garantir la cohérence des politiques en faveur du développement (durable). Le pays a déjà une grande expérience en la matière, ce qui en fait un acteur crédible.
- Fixer des objectifs politiques à long terme pour la réalisation des ODD, dans la mesure où l'Agenda 2030 a été adopté. Combiner les systèmes de surveillance des instituts de recherche gouvernementaux néerlandais (PBL, CBS, CPB et SCP) pour créer un système de suivi complet pour les ODD.

Organisations de la société civile et autorités locales

- S'inspirer des initiatives des OSC dans d'autres pays (Belgique, par exemple) pour élaborer des rapports visant à conseiller le gouvernement sur la mise en œuvre des ODD. L'initiative « Ready for Change » joue désormais ce rôle dans une large mesure bien qu'elle soit axée essentiellement sur la cohérence des politiques.
- Créer une plate-forme pour le dialogue entre les différents secteurs sur la mise en œuvre des ODD et faciliter les échanges.
- Miser sur la tradition de collaboration multi-parties prenantes afin de faciliter le partage des connaissances et la collaboration au sein des secteurs et entre professionnels dotés de différentes compétences thématiques.
- Exploiter davantage le potentiel de collaboration entre les types d'organisation similaires. (De nombreuses OSC et AL de petite taille, par exemple, considèrent que le processus des Nations Unies relatif aux ODD est extrêmement complexe, tandis que les organisations plus importantes ont plus d'expérience dans ce processus et disposent des effectifs nécessaires pour y participer activement). Il en va de même pour les professionnels intervenant dans la coopération internationale et le développement durable : ils pourraient travailler dans le même secteur, mais couvrir différents domaines. Les échanges entre professionnels dotés de différentes compétences thématiques peuvent permettre d'intégrer les deux domaines politiques).
- Guetter les nouvelles possibilités de financement liées aux ODD.
- Analyser dans quelle mesure le cadre intégré des ODD pourrait être lié à des domaines d'intervention spécifiques et être une valeur ajoutée pour ces domaines.
- Utiliser le langage commun relatif aux ODD dans les partenariats (inter)nationaux avec d'autres OSC et AL.
- Profiter de l'accent mis sur le fait que la mise en œuvre des ODD est un programme s'adressant à tous les acteurs pour étudier les possibilités de nouveaux partenariats multi-parties prenantes.

Références :

Boonstoppel, E. (2015). *Nederlanders: Vrede en veiligheid belangrijkste werelddoel*. Amsterdam: Kaleidos Research / Stichting NCDO. Source : http://dn9ly4f9mxjxv.cloudfront.net/sites/oneworld.nl/files/fs_vrede_en_veiligheid.pdf

Carabain, C., van Gent, M., & Boonstoppel, E. (2012). *Nederlanders en mondiaal burgerschap 2012* (Vol. 9). NCDO.

CONCORD. (2016). *Suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable*. Bruxelles : CONCORD

Eurobaromètre. (2009) *L'aide au développement en période de crise économique*. Bruxelles : Commission européenne

Réseau européen pour le développement durable (REDD, 2015). *Impacts des ODD sur le cadre de gouvernance européen du développement durable*. Bruxelles, REDD : [http://www.sdnetwork.eu/quarterly%20reports/report%20files/pdf/2015-January-The_Sustainable_Development_Goals_\(SDGs\)_and_their_impact_on_the_European_SD_governance_framework.pdf](http://www.sdnetwork.eu/quarterly%20reports/report%20files/pdf/2015-January-The_Sustainable_Development_Goals_(SDGs)_and_their_impact_on_the_European_SD_governance_framework.pdf)

IOB (2006) *Selectiviteit in het Nederlandse hulpbeleid 1998-2004*. Den Haag: IOB. Source : http://www.iob-evaluatie.nl/sites/iob-evaluatie.nl/files/Selectiviteit_in_het_Nederlandse_Hulpbeleid.pdf

Kamphof, R., Spitz, G., & Boonstoppel, E. (2015). Financer le développement aujourd'hui et demain : implications pour les Pays-Bas et au-delà. Amsterdam : Kaleidos Research/Stichting NCDO.

Kien & Quack, 2013: <http://www.thebrokeronline.eu/Articles/Balancing-social-and-entrepreneurial-values>

Kamphof, R. & G. Spitz. (À paraître). Prêts à changer ? Les acteurs européens et les défis et opportunités de l'Agenda 2030. Chapitre de livre.

Khieng, S. & E. Quack. (2013). L'équilibre entre les valeurs sociales et économiques. Source : <http://www.thebrokeronline.eu/Articles/Balancing-social-and-entrepreneurial-values>

Kroll, C. (2015). Objectifs de développement durable : les pays riches sont-ils prêts ? Gutersloh (version allemande) :

Fondation Bertelsmann. https://www.bertelsmann-stiftung.de/fileadmin/files/BSt/Publikationen/GrauePublikationen/Studie_NW_Sustainable-Development-Goals_Are-the-rich-countries-ready_2015.pdf 1 <http://www.un.org/sustainabledevelopment/sdagadvocates/>

Lucas, P., Ludwig, K., Kok, M., & Kruitwagen, S. (2016). Objectifs de développement durable aux Pays-Bas : Bouwstenen voor leefomgevingsbeleid voor 2030 (Beleidsstudie). Den Haag: Planbureau voor de Leefomgeving. Source : http://www.pbl.nl/sites/default/files/cms/publicaties/pbl-2016-sustainable-development-goals-in-nederland_1798.pdf

McArthur, J. (février 2013). S'approprier les objectifs : quels progrès ont été accomplis au travers des Objectifs du Millénaire pour le développement ? Source : <http://www.brookings.edu/research/articles/2013/02/21-millennium-dev-goals-mcarthur>

OCDE (2016). L'aide au développement continue de progresser en 2015 malgré les dépenses liées à l'accueil des réfugiés.

Chiffres provisoires de 2015 concernant l'APD, OCDE, 13 avril 2016. <http://www.oecd.org/dac/stats/ODA-2015-detailed-summary.pdf>

OCDE, 2015 : <http://www.oecd-library.org/docserver/download/4315041ec024.pdf?expires=1456454263&id=id&accname=guest&checksum=8AEF5C0DD9EDC30C35DD6FC1606FFA5A>

Organisation de coopération et de développement économiques (2016). « Approches nationales concernant la mise en œuvre des Objectifs de développement durable : exemples d'expériences passées ». Note du Secrétaire général. C(2016)5, 11 janvier 2016.

Partos, FMS & Woord en Daad (2015). Coherentiemonitor 2015, Let's walk the talk together, de stand van zaken van beleidscoherentie van ontwikkeling. https://www.partos.nl/webfm_send/850189

Partos. (2015). *La coopération néerlandaise au développement est effective et efficace*. Amsterdam : Partos. Source : <https://partos.nl/joint-MFSII-evaluations>

Partos, NPM & de Groene 11. (2013) *De l'autre côté du miroir : recommandations de la société civile néerlandaise intervenant dans le domaine de la coopération internationale concernant l'Agenda 2015*. Amsterdam : Partos. Source : [https://partos.nl/system/files/ckeditor/files/130322%20Dutch%20Civil%20Society%20consultation%20on%20the%20Post%202015%20agenda\(1\).pdf](https://partos.nl/system/files/ckeditor/files/130322%20Dutch%20Civil%20Society%20consultation%20on%20the%20Post%202015%20agenda(1).pdf)

Rijksoverheid.(2007). *Debat over aanbestedingen van de rijksoverheid*. Den Haag: Tweede Kamer der Staten Generaal.

Rijksoverheid. (2009). *Kamerbrief over modernisering draagvlak ontwikkelingssamenwerking*. Den Haag: Ministerie van Buitenlandse Zaken. Source : <https://www.rijksoverheid.nl/documenten/kamerstukken/2010/02/10/kamerbrief-over-modernisering-draagvlak-ontwikkelingssamenwerking>

Rijksoverheid.(2015)ToespraakRuttebijUnitedNationsSustainable Development Summit. Den Haag: Rijksoverheid. Source : <https://www.rijksoverheid.nl/regering/inhoud/bewindspersonen/mark-rutte/documenten/toespraken/2015/09/26/toespraak-van-minister-president-rutte-bij-de-united-nations-sustainable-development-summit>

Spitz, G., Muskens, R., & Van Ewijk, E. (2013). Les Pays-Bas et la coopération au développement. NCDO : Amsterdam.

SBOS. (2011) Openstelling rondes subsidieaanvragen SBOS opgeschort. Source : <https://www.sbos.nl/Public/NewsPage.aspx?id=19>

Scheunpflug, A., et McDonnell, I. (2008). *Sensibiliser l'opinion publique au développement : la communication, l'éducation et l'évaluation en jeu* (document d'orientation n° 35). Paris, France : Centre de développement de l'OCDE. Source : <http://files.eric.ed.gov/fulltext/ED503781.pdf>

Spitz, G., Kamphof, R., & Van Ewijk, E. (2015). Rester attentistes ou prendre les choses en main ? Approches des OSC néerlandaises à l'égard des Objectifs de développement durable (*document de réflexion n° 1*). Amsterdam : Kaleidos research/ Stichting NCDO. Source : <http://kaleidosresearch.nl/download/2015/12/2015-Discussion-paper-1-Dutch-CSOs-and-SDGs.pdf>

Spitz, G., Van Ewijk, E. & Kamphof, R. (2016). Objectifs mondiaux, action locale ? Approches des gouvernements locaux néerlandais à l'égard des Objectifs de développement durable (*document de réflexion n° 2*). Amsterdam : Kaleidos Research

Vandemoortele, J., et Delamonica, E. (2010). Poursuivre les OMD au-delà de 2015 : se hâter lentement. *Bulletin IDS*, 41(1), 60-69.

Van der Gaag, J., Gunning, J. & G. Ronning (2015). MSF II : évaluations conjointes du système de cofinancement néerlandais. La Haye : SGE/NWO-Wotro/AIID. Source : https://partos.nl/webfm_send/908582

Van Gent, M. (2015). Millenniumdoelen? Nog nooit van gehoord! Source : <https://www.oneworld.nl/research/millenniumdoelen-nog-nooit-van-gehoord>

NG International. (2010) Ontwikkelingssamenwerking gemeenten komt tot wasdom. Source : <http://www.vngmagazine.nl/archief/82/ontwikkelingssamenwerking-gemeenten-komt-tot-wasdom>

VNG International (2015). *Programme Capacités des gouvernements locaux : présentation*. VNG International. Source : http://www.vng-international.nl/wp-content/uploads/2015/06/LGCP_Brochure_EN_An_introduction.pdf.

Worldconnectors (2015). « Charte relative au rôle des entreprises, de la société civile et des partenariats intersectoriels dans l'agenda du développement post-2015 ». Amsterdam : Worldconnectors.



Forum Politique pour le Développement

